

2018/060

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 22 JUIN

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Ginette GARNIER, Sylvie JERDON, Sophie MONTAGNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Emilie SOLLIER, et Messieurs Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jacques FORAT, Pierre GRATALOUP, Hugues JEANTET, Michel LAGIER, Jacques MEILHON, Eric PRADAT, Mario SCARNA.

Pouvoirs :

Mme Renée TORRES donne pouvoir à M Jacques MEILHON

M. Eric BESSEYAY donne pouvoir à Mme Emilie SOLLIER

M. Jean Claude CORBIN donne pouvoir à M. Bernard ROMIER

Mme Laurence MEUNIER donne pouvoir à Mme Sophie MONTAGNIER

M. Laurent FOURGEROUX donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Patrick BOUVET donne pouvoir à M. Jacques FORAT

Mme Chantal VARAGNAT donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Mme Beatrice BOULANGE donne pouvoir à Mme Claudine ROCHE

M. Jean Luc DUVILLARD donne pouvoir à M. Mario SCARNA

Absents : Mme Eliane BERTIN et M. Bernard GUY

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 18

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 9

CONVOCATION EN DATE : 15 juin 2018

DATE D’AFFICHAGE : 02 juillet 2018

**OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE GREZIEU-LA-VARENNE :
Création d’un poste d’ASTEM et modification de temps de travail au grade d’adjoint d’animation à
temps non 31h30**

-----2018/38

Il est proposé d’actualiser le tableau des effectifs de la commune afin de tenir compte des nouveaux besoins dans le secteur scolaire à la rentrée 2018.

Il est proposé à compter du 31 aout 2018 :

- De créer un emploi d’ATSEM à temps non complet 28h00 ouvert au cadre d’emploi des ATSEM.
- De modifier l’emploi d’agent périscolaire ouvert au grade d’adjoint d’animation à temps non 31h30 et de porter le temps de travail de cet emploi à 28h30 hebdomadaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

DECIDE à compter du 31 aout 2018 :

- De créer un emploi d'ATSEM à temps non complet 28h00 ouvert au cadre d'emploi des ATSEM.
- De modifier l'emploi d'agent périscolaire ouvert au grade d'adjoint d'animation à temps non 31h30 et de porter le temps de travail de cet emploi à 28h30 hebdomadaires.

ACTUALISE en conséquence le tableau des effectifs de la commune au 31 aout 2018.

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-varenne

